

Modalités d'évaluation

Evaluation de départ

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 60 minutes, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, qu'elle soit en ligne ou non, une évaluation de départ d'1h est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette heure d'évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

Critères évalués

Cette évaluation portera sur :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Les moyens utilisés

l'évaluation se déroule en voiture avec un enseignant. Elle est effectuée à l'aide de l'application Mounki et de quelques exercices.

Informations du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site internet.

Evaluation continue

Au cours de la formation, la montée en compétences de l'élève est évaluée de façon continue. Un accès à l'application Mounki (livret numérique) est créé pour chaque élève, il lui permet d'avoir un suivi personnalisé de sa formation.

Toutes les compétences nécessaires à la maîtrise de la conduite sont listées sur ce livret. A chaque fois qu'une compétence est acquise, l'enseignant le renseigne.

Des bilans réguliers sont effectués pour maintenir l'objectif de l'évaluation.

En fin de parcours de formation, un examen blanc a lieu, permettant de simuler l'examen. Cette épreuve a pour but de vérifier que l'élève est prêt pour l'examen final. Elle permet également à l'élève de se préparer aux conditions réelles de l'examen.

Modalités de prise en compte de situations de handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre 1^{er} rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui sera parfaitement adapté pour vous accueillir et garantir une formation adaptée. Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.